



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 novembre 2023  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Dixième session extraordinaire d'urgence  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par les autorités israéliennes  
à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste du Territoire  
palestinien occupé**

Conseil de sécurité  
Soixante-dix-huitième année

## **Lettres identiques datées du 13 novembre 2023, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Aux termes de l'article 18 de la quatrième Convention de Genève, « [l]es hôpitaux civils organisés pour donner des soins aux blessés, aux malades, aux infirmes et aux femmes en couches ne pourront, en aucune circonstance, être l'objet d'attaques ; ils seront, en tout temps, respectés et protégés par les Parties au conflit ».

Pourtant, au cours des 48 heures écoulées depuis les interventions du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Directeur général de la Société du Croissant-Rouge palestinien au Conseil de sécurité, qui ont mis en garde contre une catastrophe sanitaire dans la bande de Gaza assiégée et demandé instamment un cessez-le-feu et la protection des civils et des biens de caractère civil, Israël a attaqué d'autres hôpitaux et tué d'autres agents de santé, ainsi que d'autres civils. Ce matin, le bilan des victimes à Gaza s'établissait à 11 180 Palestiniens tués, dont 4 609 enfants et 3 100 femmes, et 28 200 blessés.

En violant l'article 18 de la quatrième Convention de Genève et toutes les autres normes applicables du droit international, et en ignorant les appels à cesser le carnage, Israël, Puissance occupante, met en danger la vie de milliers d'autres civils palestiniens, y compris des patients malades et blessés, des nouveau-nés en couveuse et des familles réfugiées dans l'enceinte des hôpitaux, ainsi que des médecins, des infirmières et infirmiers et du personnel paramédical.

L'OMS a recensé au moins 137 attaques israéliennes contre les services de santé à Gaza pendant les 36 derniers jours – mais il y en a certainement eu davantage qui ont fait 521 morts et 686 blessés, dont 16 morts et 38 blessés parmi les agents de santé en service. Au cours des dernières 48 heures, Israël a assassiné cinq autres médecins palestiniens : Israa Al-Ashqar, jeune médecin anesthésiste-réanimatrice à l'hôpital indonésien, Basel Mehdi, obstétricien, Hammam Ellouh, néphrologue, Raed Mahdi, obstétricien, et Mohammed Adwan, gastroentérologue.



Les professionnels de la santé font face à un choix impossible : partir pour tenter de sauver leur propre vie ou rester pour soigner des patients dont la vie dépend d'eux. Les médecins décrivent une situation apocalyptique à l'hôpital Chifa, assiégé par Israël, privé d'électricité, de carburant et d'eau, et sans cesse pris pour cible, notamment par des frappes de drones et par des tirs sur les patients et le personnel qui tentent de fuir. Les patients de l'unité de soins intensifs sont en train de mourir, trois bébés prématurés sont morts, la morgue déborde de centaines de corps en décomposition, et 3 000 patients et membres du personnel médical, ainsi que 15 000 personnes déplacées réfugiées dans l'hôpital, sont en danger imminent. Médecins sans frontières a dénoncé l'arrêt de mort signé par l'armée israélienne pour les personnes civiles actuellement prises au piège dans l'hôpital Chifa.

Outre l'hôpital Chifa, l'hôpital Rantissi, l'hôpital pédiatrique Al-Nasr, l'hôpital Mahdi et l'hôpital Al-Qods dans le nord de Gaza ont été attaqués par Israël, qui a également détruit la clinique suédoise dans le camp de réfugiés El-Chati lors d'une frappe aérienne menée le 11 novembre. Sur les 35 hôpitaux de Gaza, 20 ont cessé de fonctionner, y compris l'hôpital Al-Qods depuis le 12 novembre, en raison des attaques israéliennes et du blocage de l'approvisionnement en carburant, en médicaments, en électricité et en fournitures humanitaires, ce qui ajoute une pression immense sur les hôpitaux restants, qui continuent d'être bombardés.

À cet égard, les affirmations selon lesquelles des patients, des médecins et d'autres civils se trouvant dans les hôpitaux sont utilisés comme boucliers humains par les combattants palestiniens sont fausses et dangereuses. C'est Israël qui a lancé cette agression contre eux, encerclant et frappant les hôpitaux, les ambulances et toutes les structures civiles, aveuglément et délibérément. Les agents de santé qui tentent de sauver des vies ne servent pas de boucliers humains, ils font leur devoir, refusant d'abandonner les patients dont ils ont fait serment de prendre soin et pour lesquels il n'y a aucun endroit sûr à Gaza, comme l'ont admis des fonctionnaires de l'ONU à tous les niveaux, jusqu'au Secrétaire général.

Le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, tire la sonnette d'alarme : « La situation est épouvantable et dangereuse. Le monde ne peut pas rester silencieux alors que les hôpitaux, qui devraient être des refuges, sont transformés en scènes de mort, de dévastation et de désespoir. Cessez-le-feu. Maintenant ». Son appel est relayé par tous les autres organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires présents sur le terrain, ainsi que par les pays du monde entier qui demandent que cesse la violence, comme ils l'ont notamment fait au sein de l'Assemblée générale, le 27 octobre, en adoptant la résolution [ES-10/21](#).

Néanmoins, Israël poursuit son agression génocidaire contre le peuple palestinien, violant toutes les lois de la guerre et déclarant ouvertement son intention de continuer à le faire, enhardi sans aucun doute par le fait que le Conseil de sécurité n'a pas réussi à exiger un cessez-le-feu, le respect du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits humains, et la protection des civils, alors même que des enfants, des femmes et des hommes, des médecins, et un journaliste de plus à Gaza, sont tués.

La situation à Gaza ne cesse donc d'empirer, provoquant des souffrances humaines sans précédent. Il est à craindre qu'en plus des 11 078 personnes tuées, 2 700 autres victimes, dont la moitié seraient des enfants, soient mortes ou s'efforcent de survivre sous les décombres d'habitations et de camps de réfugiés pulvérisés, attendant d'être secourues ou enterrées. En Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, le bilan s'est également alourdi avec l'intensification des violences commises par les forces d'occupation israéliennes et les colons contre les civils palestiniens : à l'heure où je vous écris, il s'établit à 186 morts, dont 46 enfants, et 2 400 blessés.

Le nombre de Palestiniens déplacés a lui aussi augmenté, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) faisant maintenant état de 778 000 civils hébergés dans 154 installations, une autre encore ayant été frappée par Israël aujourd'hui à Rafah, dans le sud. La crise de santé publique s'aggrave également, car l'aide humanitaire reste très insuffisante face à l'ampleur des besoins, et la malnutrition et la déshydratation se répandent en même temps que les maladies respiratoires, les infections cutanées et d'autres maladies que propagent l'insalubrité des conditions sanitaires. L'UNRWA met en garde contre le fait que sans carburant, ses opérations humanitaires vitales s'arrêteront dans deux jours.

Le reste des 1,6 million de personnes déplacées s'abritent chez d'autres familles et dans d'autres installations publiques, y compris des écoles, des hôpitaux, des mosquées et des églises, principalement dans le sud de la bande de Gaza, puisque les attaques et les ordres militaires d'Israël ont chassé la majorité de la population du nord. Nous demandons de nouveau qu'il soit mis fin au déplacement forcé de la population civile palestinienne, notamment en réaffirmant notre ferme rejet des tentatives de transfert forcé vers l'Égypte.

Il faut immédiatement faire cesser cette agression criminelle contre notre peuple. Le Conseil de sécurité doit s'unir pour exiger un cessez-le-feu et la fin du déplacement forcé et des châtiments collectifs infligés par Israël au peuple palestinien, et il doit exiger le plein respect du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits humains.

À cet égard, il est urgent que le Conseil, la Cour pénale internationale, la Cour internationale de Justice et tous les États établissent les responsabilités, conformément aux obligations juridiques internationales, en particulier à l'obligation de respecter et de faire respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances, notamment dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, énoncée dans la quatrième Convention de Genève. Israël ne peut rester un État au-dessus de la loi. Seule une telle action peut mettre fin aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et au terrorisme d'État auxquels il se livre contre le peuple palestinien, pour sauver des vies et pour préserver notre région de l'implosion.

La présente lettre fait suite aux 813 autres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, lequel constitue le territoire de l'État de Palestine. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 10 novembre 2023 (A/ES-10/967-S/2023/857), rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits humains de notre peuple, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre,  
Observateur permanent  
(Signé) Riyad **Mansour**